



Conseil économique et social

Distr. générale
8 février 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

Débat général

Compte rendu analytique de la 17^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 5 juillet 2012, à 10 heures

Président : M. Koterec (Slovaquie)

Sommaire

Forum pour la coopération en matière de développement

Déclaration liminaire du Président du Conseil économique et social

Allocution du Secrétaire général

Présentation du rapport du Secrétaire général

Déclaration liminaire sur le thème « Facteurs de changement :

Quel avenir pour la coopération en matière de développement? »

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

12-40542X (F)



Merçi de recycler



La séance est ouverte à 10 h 10.

Forum pour la coopération en matière de développement

Déclaration liminaire du Président du Conseil économique et social

1. **Le Président** dit qu'après la récente Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) on s'accorde généralement à reconnaître que l'avenir du développement doit se construire sur les trois piliers du développement durable. Comme la date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement approche, le Conseil doit se concentrer sur des domaines où les progrès ont été insuffisants et se tourner vers l'élaboration et les objectifs du programme des Nations Unies pour le développement au-delà de 2015. L'importance croissante de divers acteurs du développement demande une meilleure compréhension de leurs contributions respectives et le Conseil doit trouver le moyen d'établir des partenariats plus forts, mieux équilibrés sur une base de responsabilité et de confiance mutuelles.

2. Le Forum n'est pas une réunion, c'est un processus qui tire parti de la dynamique engendrée par une série de consultations préparatoires auxquelles nombre des personnalités ici présentes ont participé. Un colloque de haut niveau sur le thème : « Axer la coopération en matière de développement sur les objectifs du Millénaire pour le développement : Efficacité et résultats » tenu à Bamako les 5 et 6 mai 2011 a porté essentiellement sur la prise en main des programmes par les pays, et sur la manière dont la communauté internationale de développement peut maximiser les résultats de la coopération pour le développement, notamment dans les pays les moins avancés. Un deuxième colloque de haut niveau sur le thème « Œuvrer ensemble pour maximiser l'impact de l'aide », tenu à Luxembourg les 18 et 19 octobre 2011 a fait ressortir le rôle catalyseur de l'aide et a montré comment les acteurs du développement peuvent aider leurs pays partenaires à mobiliser l'investissement et autres types de financement du développement. Le colloque le plus récent dont le thème était : « Forger un avenir viable – les partenaires de la coopération au développement », tenu à Brisbane les 14 et 15 mai 2012 s'interrogeait sur la question de savoir comment la coopération en matière de développement pourrait appuyer la transition vers un développement

durable. Le Conseil a organisé également deux dialogues spéciaux à New York, les 9 et 27 février respectivement, sur les thèmes « Le contexte changeant du développement : sa signification pour la coopération et le partenariat mondial », et « Les organisations philanthropiques dans la coopération pour le développement : Nouvelles chances et difficultés spécifiques ».

3. Le programme du Forum actuel constitue l'apogée de ces discussions et son but est d'examiner les grands axes de la coopération en matière de développement et de rechercher des options plus inclusives, effectives et viables. Cela étant, il faut tout d'abord faire un retour en arrière afin de mieux comprendre l'évolution de la coopération pour le développement, et ensuite tirer les leçons des efforts en cours, tout en cherchant à obtenir un consensus réaliste sur la manière de coordonner efficacement de nouvelles sources et modalités de coopération au développement.

4. À la Conférence Rio +20, les chefs d'États et de Gouvernements ont décidé de renforcer davantage le rôle du Conseil. La session de fond de 2012 et le proche examen de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social, fournissent une occasion de prendre des mesures sur cet engagement renouvelé. Le document final de Rio +20 « L'avenir que nous voulons », reconnaît à juste titre le rôle clef du Conseil dans l'intégration équilibrée des trois dimensions du développement durable. Il est de ce fait bien placé pour contribuer à l'établissement d'un cadre intégré et cohérent pour l'après 2015. Le Forum peut aussi alimenter de manière substantielle le rapport du Conseil sur la stratégie de financement du développement durable qui sera soumis à l'Assemblée générale conformément au document final de Rio +20.

5. Le Président enjoint aux participants de tirer les enseignements des données d'expérience de chacun et de rechercher les moyens de surmonter ensemble les difficultés. Le Conseil et le Forum peuvent se distinguer en apportant plus de détermination, de compréhension et de décision à un nouveau programme de développement plus efficace.

Allocution du Secrétaire général

6. **Le Secrétaire général** déclare que le Forum a donné une voix à tous les acteurs de la coopération

internationale en matière de développement et que les objectifs du développement ne sont réalisables que par la collaboration, la cohérence et le partenariat. Il salue l'engagement du Conseil au cours des deux dernières années; le système de la coopération pour le développement évolue et grâce à un effort concerté il est possible d'établir des partenariats encore plus solides, de tirer des populations de la pauvreté et d'appuyer le développement durable sur le long terme, tâche qui devient chaque jour plus urgente alors que l'économie mondiale se fragilise et que subsiste toujours le risque de récession.

7. Les coûts élevés des denrées alimentaires et de l'énergie alourdissent le fardeau de ceux qui sont déjà vulnérables. Tandis que s'accroît la population du monde, il faudra au moins 50 % de denrées alimentaires et 40 % d'énergie de plus d'ici à 2030 et les inégalités entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci vont continuer de s'aggraver. Des progrès décisifs ont été accomplis en ce qui concerne la réduction de l'extrême pauvreté mais les efforts doivent se poursuivre en vue d'éliminer des conditions et des disparités intolérables. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement touchent des milliards de personnes, comme le font également les crises politiques et les conflits, la pauvreté omniprésente et les maladies évitables.

8. À Rio +20 la communauté internationale a non seulement insisté sur la nécessité de développer une capacité de résilience, notamment parmi les plus pauvres, mais aussi sur l'importance de former des partenariats. On ne peut relever ces défis qu'avec la participation et la collaboration de tous les principaux groupes de la société civile; les gouvernements ne peuvent agir seuls. Le système de coopération au développement doit continuer à diversifier comme le font les donateurs et les partenariats.

9. Forts de leur propre expérience, les pays en développement s'aident mutuellement dans le cadre de la coopération Sud-Sud et adoptent de nouvelles approches à la coopération pour le développement qui sont rapidement mises en œuvre moyennant un allègement des procédures. Le secteur privé se révèle un partenaire important, de même que les fondations et les organisations philanthropiques privées qui donnent pour la santé et l'éducation. La société civile aide les bénéficiaires à absorber l'aide au développement et à l'utiliser efficacement, tandis que les gouvernements locaux facilitent une meilleure prestation des services

sociaux de base. La difficulté tient au besoin d'assurer la cohérence et la coordination entre ces nombreux acteurs, de tirer le meilleur parti des talents de chacun et de mettre à profit la richesse offerte par cette diversité.

10. Simultanément, le contexte changeant doit être considéré comme une occasion de corriger les défauts du système actuel; cinq domaines en particulier demandent des améliorations. Premièrement, les efforts visant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doivent être intensifiés et les promesses tenues, même en ces temps d'austérité budgétaire. Deuxièmement, l'aide au développement doit aller aux pays et aux secteurs de développement qui en ont le plus besoin, pas seulement à ceux qui ont attiré l'attention internationale. Troisièmement, l'aide doit cesser d'être assortie de fortes conditionnalités, qui compromettent l'autonomie nationale et conduisent à fausser les modes d'allocation. Quatrièmement, il est essentiel de renforcer la responsabilité mutuelle et la transparence, conditions indispensables à l'alignement de l'aide extérieure sur les priorités des pays bénéficiaires, et cinquièmement, partant de l'engagement relatif à la durabilité il y a lieu de maintenir un meilleur équilibre entre les considérations à court et moyen terme et entre les piliers économique, social et environnemental du développement durable.

11. La coopération au service du développement se trouve au cœur de l'activité des Nations Unies. Comme le contexte de cette coopération évolue, les Nations Unies également doivent évoluer de manière à être unies dans l'action. Le Secrétaire général se félicite de l'esprit d'initiative et de direction dont fait preuve le Conseil alors que l'Organisation prépare son programme de développement au-delà de 2015. Il fait valoir que le Forum fournit une occasion unique d'identifier les meilleures pratiques et de jeter les fondations d'une cohérence et d'une coordination mieux adaptées, ajoutant qu'il compte sur les participants pour se concerter sur la manière de mener à bien cette tâche. La prestation d'une aide au développement plus efficace et favorable aux pauvres doit être un effort conjoint.

*Présentation du rapport du Secrétaire général
(E/2012/78)*

12. **M. Sha** Zukang (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) présente le rapport du Secrétaire général, intitulé «Tendances et progrès en

matière de coopération internationale pour le développement » (E/2012/78) et fait observer que dans le contexte de la crise financière et économique persistante, les perspectives de coopération internationale en matière de développement sont restées incertaines. Le monde est confronté à une multitude de difficultés nouvelles et naissantes qui sont souvent interconnectées et intersectorielles, comme l'inégalité, le changement climatique, l'insécurité alimentaire et le ralentissement économique. Ces bouleversements et ces défis ont exigé l'engagement de toutes les parties prenantes du développement ainsi qu'une forte réponse collective.

13. Il est indiqué dans le rapport qu'en dépit d'un engagement renouvelé envers les objectifs du Millénaire pour le développement, on est encore loin d'atteindre l'objectif 8 sur le partenariat mondial pour le développement. En 2011, l'aide publique au développement (APD) a diminué en termes réels; l'écart entre ce qui a été promis et ce qui a été versé a continué de se creuser et se chiffre actuellement à 167 milliards de dollars par an. Seuls quelques partenaires de développement ont honoré leurs engagements et ont respecté leurs niveaux d'APD, montrant ainsi l'exemple. À ce jour, 32 pays à faible revenu ont reçu un allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), et cependant sept d'entre eux sont demeurés des pays à haut risque de surendettement et 12 à risque moyen. Avec la fin de l'Initiative en faveur des PPTE on a dû envisager de nouvelles solutions pour aider les pays très lourdement endettés et faciliter les mécanismes de règlement rationnel de la dette. La coordination entre les partenaires de développement est loin d'être satisfaisante et l'aide au développement doit être alignée sur les priorités nationales des pays partenaires. Bien que l'appel pour une plus grande cohérence des politiques ne soit pas nouveau, il n'en demeure pas moins un défi majeur.

14. Le rapport demande une mise en valeur des avantages de la coopération Sud-Sud et triangulaire. À Rio +20, les États Membres ont reconnu l'importance ainsi que les antécédents différents et les caractéristiques de la coopération Sud-Sud, qui complète plutôt qu'elle ne la remplace la coopération Nord-Sud, et ont souligné qu'elle devait être considérée comme une expression de solidarité et de coopération entre pays, fondée sur leurs expériences partagées et leurs objectifs communs. La coopération

triangulaire elle aussi devrait être renforcée en vue de combiner les forces financières comparatives du Nord et l'expertise du Sud. Les deux approches devraient être axées sur la demande, la transparence et la connaissance des besoins spécifiques des pays partenaires, s'agissant notamment de l'investissement dans l'infrastructure durable et la capacité de production. Le rapport mentionne que la coopération pour le développement devrait se fonder sur des prévisions de dépenses portant sur trois à cinq ans en vue d'une meilleure prévisibilité et pour que les partenaires de développement puissent prendre part aux initiatives de responsabilité mutuelle et de transparence.

15. Rio +20 a imprimé un nouvel élan à la progression du développement durable car les participants ont décidé de lancer un processus visant à mettre en œuvre un ensemble d'objectifs de développement, qui renchériraient sur les objectifs du Millénaire pour le développement et convergeraient avec le programme de développement pour l'après 2015.

16. Outre le fait d'identifier une économie verte adaptée aux conditions nationales, comme l'un des principaux agents du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, la Conférence a en outre adopté des décisions sur le renforcement des institutions de développement durable, sur les priorités sectorielles et les questions intersectorielles. Placer le développement durable au cœur d'un futur programme des Nations Unies pour le développement est une tendance inévitable qui rend le changement indispensable; la coopération au développement doit être revue et le Forum a un important rôle à jouer à cet égard.

Déclaration liminaire sur le thème « Facteurs de changement : quel avenir pour la coopération en matière de développement? »

17. **M. Carr** (Ministre australien des affaires étrangères) rappelle qu'après le tsunami de décembre 2004 qui a balayé les résultats de quatre années de développement en quelques minutes et tué 225 000 personnes d'Indonésie à Sri Lanka, le monde s'est solidarisé dans un effort de redressement mondial sans précédent; l'Australie a immédiatement fourni pour 68 millions de dollars d'aide et ensuite un milliard de dollars à l'Indonésie pour son effort de reconstruction à long terme. En 2011, lorsqu'une ville d'Australie s'est

trouvée submergée par des inondations, l'Indonésie amie s'est montrée généreuse dans son aide. Le Conseil doit pousser plus loin cet esprit d'entraide; les progrès accomplis en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ont été bons mais pas suffisamment, et il ne reste que peu de temps pour atteindre le but.

18. La proportion des personnes souffrant de la faim dans le monde est encore supérieure à 15 %. Pour réaliser l'objectif 1 (cible 1.C) : Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim d'ici à 2015, ce chiffre doit être réduit à 10 % et continuer de baisser. Un milliard d'individus de pays en développement dépendent du poisson pour satisfaire leurs besoins en protéine, mais 85 % des pêcheries océaniques touchent à leurs limites d'exploitation, ou sont surexploitées ou épuisées. Des zones mortes se multiplient dans les océans qui comme tant d'espaces partagés, ne peuvent être entretenus que par une coopération mondiale.

19. Le Forum est bien placé pour trouver de nouveaux moyens de rendre la coopération traditionnelle plus efficace, mais on a besoin d'un financement soutenu et prévisible. L'aide constitue une part importante des budgets nationaux de nombreux pays parmi les moins avancés, qui doivent être en mesure de prévoir les flux d'aide au moins un an à l'avance. Malgré des conditions budgétaires serrées l'Australie est l'un des rares pays qui continue à amplifier son programme d'aide, à raison de 300 millions de dollars pour l'année en cours et plus de 60 % pour les cinq prochaines années. Grâce à des engagements de contributions sur plusieurs années, ses partenaires de développement peuvent ainsi prévoir avec une plus grande certitude.

20. Les catastrophes naturelles ont montré que la seule réponse efficace était une réponse mixte combinant l'action diplomatique, humanitaire et de la société civile, ainsi que les apports militaires selon que de besoin. Bien que l'on ait tiré de nombreux enseignements des interventions menées à la suite du tremblement de terre en Haïti, du tsunami de l'océan Indien et de la crise humanitaire du Sahel, il y a encore place pour des améliorations sur le plan de la coopération en matière de réduction des risques de catastrophes. L'Australie s'engage à verser 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années en vue de renforcer les partenariats et d'aider les pays à renforcer leurs systèmes d'alerte avancée et

de protéger leurs écoles, hôpitaux et autres infrastructures critiques en cas de catastrophe naturelle. Ces préparations réduiraient les coûts lorsqu'une catastrophe survient inévitablement.

21. Le développement durable exige des partenariats novateurs et de nombreuses formes de coopération. L'Année de la coopération internationale, 2012, nous a rappelé que lorsque des personnes sont placées au centre du changement, munies des moyens nécessaires pour réaliser le développement, on peut s'attendre à des résultats tangibles. L'Australie a versé une contribution de 2,2 millions de dollars à la Banque mondiale des femmes, ce qui a permis d'appuyer l'une des plus éminentes coopératives financières de femmes, à savoir la Self-Employed Women's Association Bank, en Inde. L'appui aux coopératives est important dans la reconstruction des marchés et la création d'entreprises qui ont été détruites à la suite de famines ou de conflits. Par ailleurs l'Australie appuie activement certains partenariats qui réunissent diverses sources de compétences, notamment la coopération Sud-Sud. Il y a plus de 10 ans elle a fourni une aide bilatérale à la Malaisie, et les deux pays œuvrent maintenant ensemble pour en aider d'autres. L'Australie a aidé la Malaisie à former plus de 150 maîtres enseignants afghans qui sont retournés dans leur pays pour former la génération suivante d'enseignants. Elle travaille aussi avec des conseils municipaux au Zimbabwe et en Afrique du Sud pour appliquer les savoir-faire africains dans l'aménagement des systèmes d'égouts; le projet a amélioré les conditions d'assainissement pour au moins 450 000 Zimbabwéens et rassuré les parents dont les enfants peuvent maintenant jouer dans les rues sans craindre de contracter une maladie.

22. L'Australie est fière d'accueillir l'un des colloques de haut niveau en prévision du Forum pour la coopération en matière de développement et de voir le message de cet événement repris par Rio +20 où s'est exprimé un engagement unanime de construire « l'avenir que nous voulons ». La Conférence a fourni une tribune; il est temps de passer à l'action conjointe et le Forum auquel tous les partenaires de développement ont une voix, est le lieu où cela doit se produire.

23. **M^{me} Jacobs** (Ministre luxembourgeoise à la coopération pour le développement et aux affaires humanitaires) dit sa fierté de voir que le Luxembourg a pu accueillir l'un des colloques de haut niveau en

préparation du Forum. Le Secrétaire général a intégré les conclusions et recommandations de cet important échange de vues dans son rapport qui rend fidèlement compte de l'action de la communauté internationale et fait état sans compromission des défis qui devront être relevés dans la lutte contre la pauvreté, pour que le développement durable devienne une cause mondiale commune, et trouver le moyen de réaliser les objectifs que la communauté internationale s'est fixée à elle-même.

24. Il est de plus en plus admis que le développement durable est une entreprise commune et que l'imagination et l'innovation sont essentielles dans les efforts visant à réunir les ressources financières et autres qui sont nécessaires. Les défis de la pauvreté, de la crise économique, du changement climatique, de la croissante insécurité physique, des pandémies et des flux migratoires concernent tout un chacun et ce serait de l'inconscience que de refuser de les voir. Plus que jamais un pays ou une organisation sont à eux seuls impuissants devant la complexité des problèmes à résoudre; l'action collective et coordonnée s'impose. Le partenariat entre les dénommés « bénéficiaires » et « donateurs » demande à être repensé afin qu'il soit tenu compte de l'indéniable réalité qu'est l'universalité des problèmes; la communauté de donateurs traditionnels pour la coopération au développement ne doit pas se replier sur elle-même mais avec un constant souci de coordination et d'efficacité plus décisives, elle doit tenir compte de la présence et des initiatives de nouveaux acteurs, notamment les pays émergents. En outre, la coalition internationale contre les défis mondiaux communs doit abandonner sa traditionnelle compartimentation et adopter une approche multidisciplinaire s'appuyant sur différentes capacités et avantages comparés de chaque acteur, y compris les principaux protagonistes de la société civile et du secteur privé.

25. Il y a toutefois des pièges à éviter lorsqu'on adopte une nouvelle approche et une réaction commune. Les pays les moins avancés et les États en situation précaire sont plus profondément touchés que la plupart des autres par le réchauffement planétaire, et les pays industrialisés doivent en tenir compte. Il est essentiel de comprendre que surmonter les difficultés mondiales par une approche Nord-Sud à la coopération ou, pire, par interaction donateur-bénéficiaire, est totalement inacceptable. Le concept renforcé de partenariat décrit dans la déclaration finale du

quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Busan du 29 novembre au 1^{er} décembre 2011, doit donc être salué. Finalement, les régions du monde dans leur ensemble ont tout à gagner d'un développement durable qui se traduise par un changement climatique contrôlé, une économie mondiale plus stable, l'arrêt des pandémies et la réduction de la pauvreté alliés à une amélioration du bien-être individuel et collectif afin que les hommes, les femmes et les enfants des pays pauvres ne soient pas forcés de prendre le chemin d'une hasardeuse émigration.

26. Bien que la solidarité internationale soit traditionnellement devenue le moteur de la coopération en matière de développement et qu'elle reste une noble et juste motivation, il peut être indiqué de la compléter par des mesures désintéressées, guidées par une conscience de l'ampleur des défis que pose une menace à tout un chacun, et par le concept de l'investissement dans l'avenir commun de l'humanité. Les meilleures intentions et déclarations seraient cependant futiles si la communauté internationale ne se donnait pas les moyens de les mettre en œuvre. Tout en rappelant les engagements concertés de l'APD, l'intervenante reconnaît les difficultés économiques et financières auxquelles se heurtent de nombreux gouvernements. En outre, l'APD ne peut à elle seule couvrir la totalité du coût de l'aide au développement; elle doit être assortie d'un effet de levier afin d'attirer des fonds provenant d'autres sources.

27. Se référant aux discussions menées lors du colloque de Luxembourg, la Ministre fait observer que le secteur financier traditionnel ne tient généralement pas compte de l'impact éventuel d'une finance inclusive. Les besoins des pauvres en services de financement adéquats pourraient faire l'objet d'une attention plus agissante moyennant un cadre juridique et réglementaire clair et transparent. C'est la conjonction de ces efforts qui fait de la microfinance un instrument efficace, véritablement inclusif. Outre leur étonnante capacité de financer leurs activités de crédit par l'épargne locale nombre des institutions de microfinance ont également accès aux capitaux sur les marchés financiers. Sur la centaine de structures d'investissement liées à la microfinance, existant actuellement, 30 sont domiciliées au Luxembourg et gèrent plus de 30 milliards de dollars d'actifs. Ce chiffre équivaut en gros à huit fois la part d'APD du Luxembourg, qui représentait 1 % de son PIB en 2011.

Le Luxembourg est prêt à partager ses données d'expérience en matière d'utilisation de l'effet de levier au service de la finance accessible à tous.

28. Les partenariats entre secteurs public et privé pour la coopération au développement et pour le développement durable en général ont un potentiel considérable. Au Luxembourg les technologies de l'information et de la communication sont utilisées pour accélérer le développement et ne sont pas tenues pour un secteur séparé mais comme un appui aux secteurs traditionnels de développement tels que la télémédecine, l'enseignement à distance et les politiques de décentralisation. Le pays a récemment commencé à s'appuyer intensément sur la technologie des communications par satellites qui, bien qu'onéreuse, a l'avantage d'être accessible aussi bien dans des lieux reculés que dans les villes. Un partenariat public-privé véritable doit partir d'une initiative de l'État afin que soit justifiée l'utilisation des fonds publics; les connaissances et les compétences doivent venir de spécialistes du secteur privé, et les partenaires du privé doivent avoir un intérêt commercial qui ne doit cependant être satisfait que dans le respect de la mission publique d'origine. Le cadre établi répond à un scénario gagnant-gagnant pour tous les intéressés tout en profitant aux pauvres et garantissant la continuité des effets des initiatives de développement.

29. Durant la première décennie du nouveau millénaire la pauvreté a sensiblement reculé, mais pas d'une manière égale. Pendant les deux ans et demi restant à courir d'ici à la date butoir de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il importe non seulement d'intensifier les efforts dans les pays qui sont à la traîne, mais d'agir avec la conviction que la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes finira par accroître les chances de tous sur la voie du développement durable.

30. **M. Nene** (Ministre sud-africain adjoint aux finances) fait valoir qu'oublier que tous les peuples sont égaux et interdépendants eu égard aux biens publics et à la nécessité de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale, revient à perdre le sens de l'humain. Le prix de l'inégalité est la mort de 21 000 enfants chaque jour en raison de la pauvreté et de ses séquelles. Actuellement, le PIB des 41 pays pauvres très endettés, totalisant une population de 567 millions d'individus, est inférieur à la richesse des

sept individus les plus riches du monde; on n'a pas le droit de laisser cette situation perdurer.

31. Les Gouvernements responsables, représentatifs dans le Nord et le Sud ont encore un rôle capital à jouer dans la coopération en matière de développement. Bien qu'ils traversent des temps difficiles, les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont un PIB qui écrase ceux de la plupart des autres pays. Les organisations philanthropiques privées jouent aussi un rôle crucial : selon le Center for Global Development, ces institutions ont en 2009 fourni 39 milliards pour l'appui au développement, montant comparable à celui qui a été versé par les États-Unis d'Amérique, soit 30 milliards de dollars pour la même cause. Conscient de ses avantages relatifs et sachant que la prospérité de l'Afrique du Sud est liée à sa région, le Gouvernement sud-africain participe à la coopération Sud-Sud aux côtés du Ghana, du Brésil et de l'Inde. Cependant cette coopération qui représente environ 10 % du total ne peut être rentable que dans la mesure où le Nord demeure un solide partenaire dans la coopération classique au développement.

32. Un secteur privé puissant, sans compromission et ayant le sens de ses responsabilités sociales est essentiel à une croissance continue et au profit de tous. Les dernières estimations révèlent que 10 % des pauvres de la planète vivent dans des pays stables, à faible revenu; 40 % dans des pays fragiles qui connaissent des conflits, et 50 % dans des pays à revenu intermédiaire. Alors que certains marchés émergents connaissent des taux de croissance économique sans précédent, le fossé ne cesse de se creuser entre riches et pauvres. La coopération au développement devrait viser les pauvres du monde, où qu'ils se trouvent, et les aider à se sortir eux-mêmes de la pauvreté.

33. Les cinq principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement : appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle, demeurent la règle d'or pour la coopération au développement. Malgré les progrès accomplis, la communauté internationale est encore loin d'atteindre les objectifs de développement qu'elle envisageait de réaliser. L'aide réelle, définie par l'organisation non gouvernementale (ONG) Action Aid International comme le type d'aide qui réduit radicalement la dépendance vis-à-vis de l'aide, donne aux hommes et

aux femmes les moyens d'exercer leurs droits et réduit les inégalités, est l'avenir de la coopération au développement. Selon le rapport de Aid International pour 2011, intitulé « Real Aid 3 », l'application des cinq principes sur l'efficacité de l'aide a manifestement réduit la dépendance vis-à-vis de l'aide au Ghana, au Mozambique et au Viet Nam.

34. Le document directif approuvé par consensus par l'Afrique sur l'efficacité du développement, souligne que le renforcement des capacités est critique pour mettre fin à la dépendance de l'Afrique à l'égard de l'aide et lui permettre de s'engager sur la voie de l'autosuffisance et du développement durable. Pour cette raison les futurs objectifs de développement concertés sur le plan international devront inclure le renforcement des capacités de développement humain et institutionnel. Par ailleurs, l'arrivée de nouveaux acteurs dans la sphère de la coopération au développement a ouvert de nouvelles approches; les initiatives de négociations asymétriques du passé seront abandonnées alors que gouvernements, parlements, citoyens, sociétés civiles et entreprises du Sud et du Nord établiront un partenariat représentatif et ouvert à tous dans la perspective d'une efficace coopération au développement.

35. Par le passé, de nombreux partenaires du développement de l'Afrique du Sud ont soutenu les efforts tendant à secouer le joug de l'inhumain et injuste régime d'apartheid et ont continué à militer après la disparition de ce régime. Le Gouvernement sud-africain utilise les recettes de l'APD comme levier pour démultiplier ses propres ressources financières en vue d'appuyer des initiatives novatrices et audacieuses telles que le renforcement des capacités institutionnelles avec effets catalyseurs sur l'investissement. Il est cependant édifiant de constater que les effets de la coopération au développement ne sont pas plus importants maintenant qu'au commencement de sa mise en œuvre. Le Plan Marshall, qui a aidé au relèvement de l'Europe d'après guerre, est un exemple bien connu de coopération au développement, puissante et efficace, et pourrait servir de modèle pour relever les défis auxquels la communauté internationale se trouve actuellement confrontée. L'avenir de la coopération au développement demande un mélange de partenariats traditionnels et nouveaux ainsi que l'application d'approches novatrices au renforcement des capacités humaines et institutionnelles afin de parvenir au

développement durable et finalement d'éliminer la pauvreté.

36. **M. Li Boadong** (République populaire de Chine) dit que l'instabilité et l'incertitude qui caractérisent actuellement l'économie mondiale montrent que les problèmes sous-jacents, cause de la crise financière internationale, n'ont pas été résolus. Malgré les progrès effectués pour atteindre les objectifs du Millénaire pour leur développement, leur réalisation demeure une tâche urgente; la Banque mondiale estime qu'un milliard d'individus se trouveront encore dans une extrême pauvreté en 2015. Comme le financement public reste un élément central de la coopération internationale au développement, il est élémentaire d'assurer des ressources de base suffisantes et prévisibles pour améliorer le système de développement de l'ONU. Toutes les parties concernées doivent insister sur un développement durable et vigoureux de l'économie mondiale et faire preuve d'une plus forte volonté politique pour appliquer le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement et la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Les pays doivent continuer de s'entraider dans les périodes difficiles, s'efforcer d'obtenir des résultats avantageux pour tous par la coopération, et soutenir l'élan donné au prix de durs efforts pour le relèvement. Les pays développés doivent honorer leurs engagements au titre de l'APD notamment en accroissant leur aide aux pays les moins avancés afin de réaliser les objectifs du Programme d'action d'Istanbul selon le calendrier établi.

37. L'efficacité de l'aide demande un financement adéquat, et l'évaluation de l'efficacité des initiatives devrait se fonder sur le degré de succès enregistré dans la réalisation des objectifs de l'APD. Le document final du quatrième Forum de haut niveau de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide, tenu à Busan en 2011, montre que la coopération Sud-Sud diffère de la coopération Nord-Sud à bien des égards, en particulier dans ses modalités et responsabilités. Les principes de la Déclaration de Paris ne s'appliquent qu'à la coopération Nord-Sud qui constitue le courant principal de la coopération en matière de développement. Ils ne doivent pas s'étendre à la coopération Sud-Sud, bien que les pays en développement puissent prendre ces principes comme une référence sur une base volontaire. Même si ces pays peuvent offrir une aide complémentaire au développement dans la mesure de leurs moyens, il serait

injuste de leur imposer les mêmes règles et responsabilités qu'aux pays développés.

38. La coopération Sud-Sud en matière de développement, qui est régie par des principes reposant sur le respect de la souveraineté nationale, l'absence de conditions politiques, l'égalité et les avantages mutuels, suppose une coopération entre partenaires se trouvant plus ou moins à un même niveau de développement. Il leur est donc plus facile de mettre en commun leurs données d'expérience et leurs technologies, et leurs projets de coopération répondent mieux aux besoins des pays bénéficiaires. La souplesse et la diversité des formes qu'elle peut prendre ainsi que son rapport coût-efficacité fait de cette coopération un moyen effectif d'obtenir les résultats escomptés dans le domaine du développement.

39. L'expérience de la Chine en matière de fourniture d'aide au développement depuis 60 ans lui a appris que le meilleur moyen de maximiser les effets de la coopération Sud-Sud était l'aide au développement commercial, qui débouche sur l'autosuffisance. Toutes les parties devraient collaborer pour encourager la création d'un environnement commercial mondial libre, ouvert, juste et équitable et abolir les barrières commerciales. Le Gouvernement chinois s'est efforcé d'accroître ses importations en provenance d'autres pays en développement et en 2008 est devenu le plus grand marché d'exportation pour les pays les moins avancés. Lors du sommet du Groupe des vingt à Cannes les 3 et 4 novembre 2011 la Chine a annoncé qu'elle accorderait dorénavant l'exonération des droits de douane sur 97 % des articles provenant de pays les moins avancés avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques.

40. La coopération Sud-Sud devrait aider les pays en développement à renforcer leur capacité de développement autonome. L'aide chinoise au développement est spécialement axée sur l'agriculture, l'infrastructure économique, les services publics, l'éducation, les soins de santé et l'élimination de la pauvreté; les politiques gouvernementales encouragent les entreprises chinoises à investir dans d'autres pays afin de promouvoir l'industrialisation, à diversifier leurs industries et à accroître la création d'emplois. La coopération Sud-Sud doit en outre pousser les pays en développement à cultiver leurs talents intrinsèques et les compétences de leurs ressources humaines, et à renforcer leurs capacités. À ce jour, la Chine a formé près de 150 000 techniciens et hauts fonctionnaires de

plus de 170 pays et régions en développement dans des domaines tels que l'économie, l'agriculture, les soins de santé et la protection de l'environnement. Ces dernières années elle a organisé des cours à l'intention de stagiaires de pays les moins avancés et envoyé de jeunes volontaires dans 19 pays pour fournir des services en médecine, éducation et technologie.

41. Malgré la taille de son économie, la Chine est encore un pays en développement et se classe au quatre-vingt-dixième rang mondial pour le revenu par habitant; plus de 100 millions de personnes en Chine vivent encore dans la pauvreté. Néanmoins, le Gouvernement chinois accroît progressivement son aide extérieure, tenant compte de la situation économique et des besoins des pays bénéficiaires, afin d'aider d'autres pays en développement à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle met davantage l'accent sur les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. D'autres projets concernant des hôpitaux, des écoles, l'approvisionnement en eau et l'énergie propre seront mis en œuvre; la coopération dans le domaine de l'agriculture sera renforcée et, en vue d'accroître la capacité des bénéficiaires à l'autosuffisance, une formation sera dispensée à une autre cohorte de 80 000 individus d'ici à 2015.

42. **M^{me} Bachelet** (Directrice exécutive, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes-ONU-Femmes) déclare que malgré les progrès accomplis pour promouvoir de meilleures conditions de vie, le plein emploi ainsi que le développement économique et social, une grande partie de l'humanité se trouve encore dans une situation précaire. Rio +20 a réaffirmé l'importance du développement durable et les liens qui existent entre ses dimensions économique, sociale et environnementale. Alors que les principaux objectifs de ce développement sont l'élimination de la pauvreté, la promotion de modes durables de production, de consommation et de gestion des ressources naturelles, il faudrait également assurer la croissance équitable et pour tous, et relever le niveau de vie ainsi que la protection sociale. Il faut à cette fin réaliser les objectifs de développement établis en concertation sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et identifier de nouveaux objectifs à incorporer dans le programme de coopération en matière de développement après 2015.

43. Le monde traverse de nombreuses crises imbriquées, notamment une crise financière et économique, des crises alimentaire et énergétique, ainsi que le changement climatique, et les inégalités entre pays ne font que se creuser; on constate un déplacement des pôles du pouvoir économique et politique et les appels lancés aux gouvernements pour qu'ils rendent des comptes sont de plus en plus retentissants. Simultanément la coopération au développement a profondément changé ces dernières années, passant d'un modèle centré sur les donateurs et l'aide provenant du Nord à un modèle mettant en jeu de multiples parties prenantes, suivant un programme d'une plus grande ouverture, fondé sur l'efficacité du développement et les résultats.

44. Alors qu'il y a 20 ans 90 % des pauvres du monde vivaient dans les pays les plus pauvres, les deux tiers des pauvres qui disposent de moins de deux dollars par jour vivent maintenant dans des pays à revenu intermédiaire. Il est donc essentiel de continuer de s'occuper de ces pays, non seulement pour éliminer les inégalités et la pauvreté mais aussi pour tirer les leçons de leur expérience et bénéficier de leur participation à la coopération Sud-Sud.

45. Les nombreux acteurs en scène, y compris les gouvernements, la société civile, le secteur privé, les travailleurs et les syndicats, les fondations philanthropiques et les milieux universitaires, fournissent de nouvelles occasions de partenariats fondés sur des critères thématiques, régionaux et autres. Comme le développement durable présente des difficultés intersectorielles qui ne respectent pas forcément les frontières nationales, il est impératif de renforcer la coordination, d'éviter l'éparpillement et les chevauchements, de promouvoir la responsabilité mutuelle, et les bonnes pratiques sur la base des leçons apprises, et de concevoir de meilleurs modèles d'entreprise suivant le principe « Unis dans l'action ».

46. La coopération en matière de développement ne doit pas seulement s'occuper des symptômes mais aussi des causes profondes de la pauvreté : inégalité, disparité entre les sexes, injustice, exclusion et discrimination. Les politiques dans des domaines tels que le commerce, la sécurité nationale, le changement climatique, l'agriculture, les pêcheries, la migration, l'investissement, la sécurité alimentaire et les impôts doivent s'aligner sur les besoins dans le domaine de la coopération au développement; les politiques qui entravent le progrès du développement doivent être

abandonnées et celles qui y sont favorables doivent être encouragées. Par exemple, bien que l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) se soit employée à aider des organismes ruraux et à appuyer le renforcement des capacités, ces efforts seront vains si les questions commerciales ne sont pas résolues de manière à ce que les femmes puissent affronter la concurrence dans des conditions équitables.

47. Les citoyens devraient participer au choix des priorités nationales de développement et, comme les femmes sont la force motrice du développement durable, la coopération au développement doit soutenir les efforts des gouvernements et des organisations féminines pour identifier les obstacles à l'égalité des sexes et les activités prioritaires pouvant l'instaurer. On a besoin de renforcer les capacités des États pour qu'ils puissent collecter et analyser des données décomposées par sexe afin d'informer les décideurs et guider les efforts de développement. Les participants de Rio +20 se sont accordés à reconnaître que l'égalité des sexes et la participation des femmes étaient des éléments essentiels du développement durable, et cependant l'OCDE a estimé qu'en 2011 seulement 6 % de la coopération pour le développement étaient consacrés aux femmes. L'allocation des ressources devrait être alignée sur leur rôle dans le développement. En vue de construire des sociétés et des économies viables, la vie des femmes doit être transformée et la coopération au développement doit tendre à opérer ce changement.

48. *Une table-ronde sur le thème « Facteurs de changement : quel avenir pour la coopération en matière de développement? », présidée par M. Miloš Koterec (Slovaquie) Président du Conseil, et animée par M^{me} Joanna Kerr (Administratrice, Action Aid International) suit le débat. L'animatrice fait une déclaration et présente les participants à la table-ronde : M. Heikki Holmås (Ministre norvégien du développement international) et M. Panitchpakdi (Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). Les participants font un exposé et ont un dialogue interactif auquel prennent part les représentants de l'Inde, de Cuba, du Chili, du Bangladesh, du Nicaragua, de la Zambie et de l'Argentine, ainsi que les observateurs de la Belgique, du Népal, de l'Ouganda, de l'Union européenne et de la International Presentation Association of the Sisters of the Presentation of the*

Blessed Virgin Mary. Les participants répondent aux questions et observations et le Président conclut sur quelques remarques finales.

La séance est levée à 13 h 15.